

— POUR UNE UTILISATION ÉCORESPONSABLE —

LES GANTS

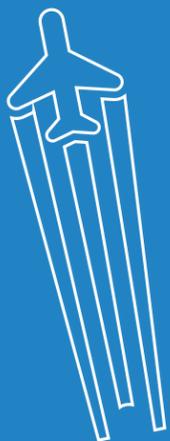


LES GANTS DOIVENT ÊTRE PORTÉS **SEULEMENT** DANS CERTAINES SITUATIONS SPÉCIFIQUES

- > Pour une procédure stérile
- > En cas d'exposition potentielle directe aux Liquides biologiques (sang, vomissements, pus, urine, matières fécales, etc.), aux muqueuses, à la peau non intacte ou à du matériel visiblement souillés
- > Lorsqu'exigé dans la manipulation de certains produits dangereux, irritants (ex: désinfection) ou contaminés
- > Si des précautions additionnelles de contact sont nécessaires ou à la demande du Service de Prévention et Contrôle des Infections (SPCI)
- > Lorsque l'employé a une lésion ou blessure sur les mains

LES GANTS NE SONT PAS **NÉCESSAIRES** LORSQU'IL N'Y A AUCUN RISQUE D'EXPOSITION À CERTAINS LIQUIDES BIOLOGIQUES OU À UN ENVIRONNEMENT CONTAMINÉ

- > **Prise de la tension artérielle et de la température**
- > **Injections sous-cutanées et intra-musculaires**
- > **Soins de base de l'usager, administration d'un médicament, habillage, transport, etc.**
- > **Exposition aux larmes, à la sueur**
- > **Utilisation et manipulation de matériel électronique, électrocardiogramme et oxygène**
- > **Distribution de plateaux alimentaires**
- > **Manipulation de la literie non souillée**



IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

564 boîtes de 100 gants émettent environ 2 tonnes d'équivalent CO₂, soit l'équivalent d'un vol aller-retour transatlantique.

RIEN NE REMPLACE L'HYGIÈNE DES MAINS



L'hygiène fréquent des mains est la mesure la plus sécuritaire et est obligatoire après le retrait des gants. Porter inutilement des gants peut procurer un faux sentiment de sécurité, et constitue un risque pour les usagers et pour le personnel, tout en augmentant le risque de transmission des infections.



cascadescanada.ca/fr/gants

Adaptée de la campagne



Ce projet a été réalisé avec l'appui financier du gouvernement du Canada.
This project was undertaken with the financial support of the Government of Canada.

Canada



soutenue par

